

ON S'ABONNE:

A CONSTANTINOPLE, au Bureau du Journal,
A Galata;Dans les Villes du LITTORAL, l'AGENCE
des Pequeños frances.

A MALTE, chez G. M. M. librairie.

A MARSEILLE, chez M^r veuve Camoin et Cie.A TORONTO, chez M^r James Cowie et Son,

Foreign Newspaper Office, 2, St. Ann's Lane, general Post Office.

PRIX DE L'ABONNEMENT

L'ABONNEMENT on 8 solides

6 mois, 4

PROFESSOR ET EXAMINER, un an, 9

6 mois, 5

PRIX DES ANNONCES:

La ligne 5 piastres

La Journa imprat les 1, 2, 9, 15, 21, 27, 9

de chaque mois.

Les abonnements datent de 1^{er} et de 16.JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 19 Avril.

Les gouvernements qui veulent favoriser le développement des intérêts nationaux dans le présent, et leur assurer un avenir prospère et durable, doivent veiller attentivement au maintien de l'ordre à l'intérieur, et ne pas laisser qu'à l'extériorité leurs droits soient méconnus, non plus que le respect qui leur est dû. L'absence de l'ordre produit la faiblesse et lari les sources de la richesse publique : d'où la misère qui dégrade l'homme et pèse sur les sociétés. L'absence de fermeté conduit au mépris et à un système permanent de concessions toujours dommagées ; d'où la perte de l'indépendance qui amène inévitablement la dissolution des états.

La Porte veut l'ordre à l'intérieur ; voilà pourquoi elle a détruit les abus séculaires et centralisé les pouvoirs de l'Empire.

La Porte veut qu'on n'attaqué injustement aucun de ses droits ; voilà pourquoi elle a procédé à la réorganisation de sa constitution militaire.

Progrès et prévoyance, telle est, depuis plusieurs années, la devise de la Turquie.

Dans le courant de l'année 1838, l'ordre a été gravement troublé dans presque tous les états de l'Europe ; en Turquie très peu, dans les principautés Moldo-Valaches seulement.

On sait que ces provinces sont régies par des administrations particulières, sans aucun préjudice pour les droits de la cour suzeraine, qui est la Porte ; à regard de ce pays, la Russie n'est que puissance grante, et son action serait très légère si l'en venait autrement, par un état quelconque, à leurs lois fondamentales.

Laisser toute liberté aux rappars de toute entente qui doivent exister entre la Moldo-Vlachie et la cour suzeraine pour les modifications successives à apporter à leur régime administratif ; n'intervenir, par voie de représentations, que dans le cas où ces pays auraient à souffrir des mesures arbitraires qui pourraient être prises par la Porte, tel est, selon l'esprit des traités, le double rôle de la cour suzeraine.

Toutefois l'ordre fut troublé dans les principautés. La Porte était parfaitement en mesure de l'y faire. Cependant le cabinet de St-Pétersbourg crut devoir faire entrer des troupes russes dans pays pour couronner un même but ; mais il déclara publiquement à l'Europe que cette occupation cesserait des que l'ordre y serait rétabli, ou que la Porte en ferait la demande.

Quelques jours après, l'ordre fut troublé dans les principautés. La Porte était parfaitement en mesure de l'y faire. Cependant le cabinet de St-Pétersbourg crut devoir faire entrer des troupes russes dans pays pour couronner un même but ; mais il déclara publiquement à l'Europe que cette occupation cesserait des que l'ordre y serait rétabli, ou que la Porte en ferait la demande.

Par suite d'une telle déclaration, faite par une puissance amie et alliée, l'occupation ne pouvait pas avoir alors, pas plus qu'aujourd'hui, le caractère d'une usurpation de territoire. La question n'était pas là, et elle ne pouvait pas y être. Il ne s'agissait que de savoir ce que les traités autorisaient ou défendaient.

Néanmoins, c'est dans ces circonstances bien connues que l'Angleterre et la France intervinrent en vertu de la convention de 1831, dont elles sont signataires, convention qui garantit l'indépendance aussi bien que l'intégrité de l'Empire ; et si nous ne trouvons, elles furent d'avis que l'occupation des principautés par des troupes russes était fondée sur l'interprétation loyale sans doute, mais scorée, des traités existants entre la Porte et la Russie ; sinon elles n'auraient pu appuyer la demande d'évacuation fait par le divan. On doit remarquer que nous ne faisons que raconter ce qui s'est passé ; il n'en est pas dans notre pensée de blâmer ou de louer personne.

Dans notre précédent feuille, on a vu que cette grande question a été portée à la chambre des communes d'Angleterre, séance du 23 mars, par lord Dudley Stuart, qui a demandé qu'il fut donné copie à la chambre de toute la correspondance du gouvernement anglais avec la Turquie, ainsi que celle de la Porte avec la Russie au sujet de l'occupation par les troupes russes de la Moldavie et de la Valachie. « L'intérêt et l'honneur de l'Angleterre, a-t-il dit, sont trop engagés dans cette question pour que le noble lord qui est à la tête des affaires étrangères, ne vienne pas nous déclarer franchement de quelle façon il envisage l'agression de la Russie. » Et il ajoute : « Je dépendrai des autres questions que soulève cet état de choses, il touche de très près au comité anglais ; et, d'ailleurs, la Turquie n'aient le savoir aucun des traités dans lesquelles elle est partie engagée avec la Russie, doit être efficacement protégée. »

Répondant à lord Dudley Stuart, le ministre des affaires étrangères, lord Palmerston, a dit que « la cause de la Turquie était européenne et nationale sur Angleterre ; et l'indépendance de l'Empire Ottoman intéressait son pays au plus haut degré, soit sous le rapport politique, soit sous le rapport commercial. Dans aucun des pays avec lesquels nous faisons le commerce, a-t-il ajouté, le tarif n'est aussi bas ni aussi liberal que dans la Turquie. »

Voilà, cartes, des vérités incontestables, et il est digné de l'Angleterre de les proclamer du haut de sa grande tribune ; mais nous croyons que lord Palmerston, faisant allusion aux derniers événements de la Moldavie, a mal rendu sa pensée lorsqu'il a dit que « ces provinces étaient, depuis longtemps, mécontentes des arrangements du gouvernement turc. » Ces événements, n'en d'autres causes que les abus nombreux et intolérables des administrations locales, à bas qui n'ont jamais eu l'approbation de la cour suprême. Il est certain, ainsi que la Porte est convaincue que des améliorations et des réformes sont nécessaires pour ramener la satisfaction et la prospérité à ces deux provinces. Mais le ministre angi- gaud aurait pu ajouter sincèrement que si ces ambiguïtés et ces réformes ne dépendaient que de la Porte seule, il y a longtemps qu'elles auraient été accordées.

Cela prouverait que la liberté d'action du gouvernement impérial, garantie par le traité de 1811, n'est pas aussi complète qu'elle devrait être. N'est-ce point pour ce motif que l'Angleterre est intervenue dans la question ? Lord Palmerston, qui a entre ses mains la correspondance du gouvernement anglais avec la Turquie, ainsi que celle de la Porte avec la Russie, doit le savoir mieux que nous. Les choses ont-elles pris un caractère différent depuis cet échange de correspondances diverses ? Cela peut être ; mais si cela n'était pas, c'est une supposition que nous faisons, comment « les réformes sollicitées par le vice-roi » et la manière dont l'évacuation doit avoir lieu, ne regarderaient-elles que le gouvernement russe et le gouvernement turc ? Ceci, pris dans son sens littéral, aurait pour effet d'annuler le préambule du traité de 1811 qui stipule « d'une manière solennelle l'indépendance et l'intégrité de l'Empire ottoman » et « se déparent également quels que soient les griefs ».

Si l'Exécutif, en même temps que cette disposition publique aussi bien dans la capitale que dans les provinces, ait ordonné que toutes les guerres qui auraient été délivrées pour les approvisionnements aux troupes impériales, sont invités à se présenter le plus tôt possible avec les leurrez et le payement de ces fournitures et les sommes nécessaires ont été déjà versées dans les caisses des régiments respectifs avec ordre d'en acquitter la valeur.

* Si l'Exécutif, en même temps que cette disposition publique aussi bien dans la capitale que dans les provinces, ait ordonné que toutes les personnes qui auraient été délivrées pour les approvisionnements aux troupes impériales, sont invités à se présenter le plus tôt possible avec les leurrez et le payement de ces fournitures dans les districts pour recevoir le montant de ces fournitutes.

* Le chef du département, — Signé : JEAN PHILIPPEAU.

On lit ce qui suit dans le *Journal de Beycharet* du 6 avril :

PUBLICATION DU RÉPARTIMENT DE L'INTÉRIEUR
DU 26 MARS.

La Crimée, par arrêté royal n° 1037, fait par le sénat et le département, a été accordé à S. E. Ex. Secrétaire d'Etat une note n° 51 par laquelle S. E. Ex. demande que toutes les quantités qui auraient été délivrées pour les approvisionnements fournis aux troupes impériales dans les districts et revendus et envoyées à l'armée, attendu que d'après le rapport de l'armée générale, le paiement de ces fournitures et les sommes nécessaires ont été déjà versées dans les caisses des régiments respectifs avec ordre d'en acquitter la valeur.

* S. E. Ex. requiert en même temps que cette disposition publique aussi bien dans la capitale que dans les provinces, ait ordonné que toutes les personnes qui auraient été délivrées pour les approvisionnements aux troupes impériales, sont invités à se présenter le plus tôt possible avec les leurrez et le payement de ces fournitures dans les districts pour recevoir le montant de ces fournitutes.

* Le chef du département, — Signé : JEAN PHILIPPEAU.

D'après un avis qui paraît provenir ici « voix d'Orient », le 1^{er} mars, de l'ambassadeur ottoman à Constantinople, il résulte que le 10 mars à Diabatik, à la tête de deux corps d'armée, l'ordre a été donné de faire venir tous les officiers et soldats de l'armée ottomane qui étaient dans la ville depuis la veille.

(Ball. Off.)

On nous écrit du Caire qu'un remaniement y a eu lieu dans la haute administration de ce pays. Kamil pacha a été nommé directeur de l'instruction publique. — M. A. Barrot devait très incommunément quitter Alexandre pour se rendre à son nouveau poste, et M. Benedicti avait été appelé à gérer le consulat-général de la République Française, jusqu'à l'arrivée de M. Lemoine.

On nous écrit de la ville de Diabatik que

le général Kossuth a été nommé au commandement de l'armée ottomane.

Moufli bey, un des employés du bureau des procès verbaux du conseil de justice, a été appris à faire partie du bureau de l'Amitié avec le second grade de la seconde classe.

Salik Hikmet bey, ex-premier secrétaire de la correspondance du ministère des travaux publics, a été nommé premier secrétaire du ministère du commerce, avec le second grade de la seconde classe.

Chélik bey, ex-intendant des dépenses, a été nommé membre du conseil de la

commission d'attaque des mers.

Monseigneur, à l'attaque des mers, vit ses rangs déclinés et fut nommé au commandement de l'armée ottomane.

Cet fait et ceux qui en furent les conséquences interrompirent pour quelque temps les relations établies entre les deux amis et Mme de Merle.

Aucun malheureux participant n'eut pourtant aggrave la partie que les héros de cette histoire avaient joué dans la victoire ottomane.

Malheureusement, lorsque les deux amis furent à l'armée ottomane, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nommés au commandement des deux corps d'armée, ils furent nommés au commandement des deux corps d'armée.

Ensuite, lorsque les deux amis furent nomm